

Foncier, transmission, pérennisation des filières au cœur du prochain congrès

© 13/05/2022 | 👤 Delphine Jeanne • 📰 Terre-net Média

Après deux années en format réduit, le congrès de Jeunes agriculteurs qui se tient dans deux semaines devrait être, enfin, un moment de retrouvailles pour le syndicat. En ce début de quinquennat, il fournit également l'occasion de dresser la liste des sujets à porter pour favoriser l'installation et le renouvellement des générations en agriculture. Le rapport d'orientation, qui met l'accent sur la convergence à trouver entre attentes des consommateurs et nécessaire pérennisation des filières agricoles, avancera une partie des propositions.



Le
prochain
congrès de
Jeunes
agriculteurs
se
déroulera
au Havre
(76) à la
fin du
mois.
(©JA,
Pixabay)

Le congrès électif de Jeunes Agriculteurs (JA), qui se déroulera du 30 mai au 1^{er} juin au Havre (Seine-Maritime), sera l'occasion de dresser un **bilan du mandat syndical écoulé**, mais aussi de rappeler les sujets auxquels devra s'atteler le nouveau gouvernement, a rappelé le 13 mai Samuel Vandaele, président de JA, qui ne sera pas candidat à sa réélection.

II

"Ce congrès est l'occasion pour notre réseau de vivre un moment de convivialité et de réflexion. C'est aussi le moment de revenir sur l'année passée, et elle fut riche avec #LesToquésdelagri, Les Terres de Jim et les annonces sur la gestion des risques, la loi #Egalim2..." pic.twitter.com/CLXxPOkxeg

— Jeunes Agriculteurs (@JeunesAgri) May 13, 2022

Si la réforme de la gestion des risques, annoncée lors de terres de Jim en septembre, avait été accueillie favorablement, « on maintient la pression » pour la sortie des décrets, d'autant que restent à définir les seuils, la franchise, et les coefficients, explique le président de JA.

Lire > Emmanuel Macron à Terres de Jim : la réforme de l'assurance récolte dès janvier à l'Assemblée

Le travail reste également à poursuivre sur la **loi Égalim 2**, surtout dans le contexte actuel : « il est important d'aller au bout de cette loi et de **répercuter les nouvelles charges**, vis-à-vis du contexte ukrainien », insiste Samuel Vandaele. Autre point d'attention, le foncier, « sur lequel on estime ne pas avoir été assez au bout durant ce mandat », en particulier sur les sujets de **l'artificialisation**, du **photovoltaïque au sol**, ou de la répartition, explique-t-il. Emmanuel Macron avait en effet promis une grande loi foncière qui n'a jamais vu le jour, et seule une loi « portant mesures d'urgence pour assurer la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétares » a été votée en fin de quinquennat.

Un « défi démographique énorme »

Lors de sa campagne, le chef de l'État a par ailleurs promis une loi d'avenir agricole qui prend en compte quatre thématiques chères aux Jeunes agriculteurs : installation, transmission, formation, et foncier, sujets auxquels « on avait rajouté l'innovation, et qui constituent pour nous l'ensemble de la boîte à outils qui permet de relever le défi du renouvellement des générations en agriculture », rappelle Samuel Vandaele. Avec la moitié des agriculteurs en âge de partir à la retraite dans les 10 ans, « le défi démographique est énorme, il s'agit d'attirer un maximum de monde à nous rejoindre », ajoute-t-il. Le syndicat souhaite ainsi mettre en avant ses travaux sur la **transmission** et le **portage**, avec des propositions comme l'installation progressive, le parrainage, ou le dispositif de bonus pour les cédants qui transmettent à un jeune.

Concilier attentes des consommateurs et souveraineté alimentaire

Autre sujet de réflexion crucial pour l'avenir de l'agriculture, la **pérennisation des filières agricoles**, à **concilier avec les attentes sociétales**. C'est le thème du rapport d'orientation que le syndicat soumettra à la discussion lors du congrès. « Avec l'augmentation de la population mondiale, de la pauvreté, la crise sanitaire et économique sans précédent, la question de la souveraineté alimentaire est au cœur des discussions », explique Justine Fusi, agricultrice en Haute-Savoie, rapporteuse du texte.

Si une partie des consommateurs a conscience de l'évolution des pratiques agricoles et s'avère prête à payer plus cher son alimentation, la crise sanitaire a également entraîné une baisse du pouvoir d'achat pour certaines catégories de la population. Comment, alors, concilier la réponses à leurs attentes, et la souveraineté alimentaire qui passe par une meilleure rémunération de la production agricole ?

Le rapport distingue en réponse trois axes de propositions qui seront amendées lors du congrès : **éducation et communication** (notamment dans les programmes scolaires), évolution des **pratiques agricoles**, et mesures d'encadrement tournées vers le consommateur.